MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES D'ACTEUR PRAP IBC (MAC PRAP IBC)

Objectif

Maintenir et actualiser ses compétences suivantes :

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

Méthode pédagogique

Face à face pédagogique avec un formateur PRAP IBC, habilité par l'INRS, exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, démonstrations pratiques, travaux en sous-groupes, réalisation et restitution d'analyse de sa propre situation de travail.

Points forts

Certification INRS, documentation INRS fournie, formation interactive, active et participative.

Programme

Le déploiement de la formation-action d'acteur PRAP est l'expression concrète et reconnue des bonnes pratiques de prévention, déployées jusqu'au poste de travail et aux personnes de terrain.
Elle vise, au travers de l'obtention d'une certification, à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

Tour de table avec le recueil du vécu des stagiaires dans leur rôle d'acteur PRAP IBC dans l'entreprise.

Rappels et mise à jour :

1.1. Comprendre l'intérêt de la prévention :

1.2. Connaître les risques de son métier :

2.1. Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :
Connaitre le fonctionnement du corps humain

2.2. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé :

3.1. Proposer des améliorations de sa situation de travail :

3.2. Faire remonter l'information aux personnes concernées :

3.3. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort :

FORMATION CERTIFIANTE

Organisation

Public : Tout salarié du secteur Industrie-Bâtiment-Bureaux-Commerce
Accessibilité PMR : Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL
Prérequis : Être titulaire du certificat d'acteur PRAP IBC
Effectif : De 4 à 10 personnes
Lieu : Au sein de l'entreprise ou dans nos locaux
Durée : 7 heures en présentiel (1 jour)
Evaluation et validation : Formateur spécialiste du secteur IBC et certifié par l'INRS
Evaluation et validation : Certificat d'Acteur PRAP IBC, délivré par l'INRS, à tous les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives.

Maintien et actualisation des compétences : Maintien et actualisation des compétences d'Acteur PRAP IBC tous les 24 mois (1 jour)